

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : <i>Saint Cyprien</i>	Responsable opérationnel de l'eau de baignade : 1 <i>maitre-nageur</i>	Poste de secours : <i>oui</i>
Lieu-dit : <i>Baie de Saint Cyprien</i>	Période d'ouverture : <i>du 1^{er} juillet au 31 août</i>	Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : <i>oui</i>
Commune : <i>Lecci</i>	Heures de surveillance : <i>de 10h à 18h</i>	Accessibilités aux animaux : <i>animaux autorisés</i>
Département : <i>Corse du Sud</i>	Position des points de surveillance ARS : <i>St Cyprien : N 41°38'14.4812" ; E 009°20'53.9920"</i> <i>St Cyprien centre : N 41°37'56.3578" ; E 009°20'45.8203"</i>	Autres : <i>restaurant, matelas/parasols, activité nautiques, parking</i>
Région : <i>Corse</i>		

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformitéEscherichia Coli : *seuil max = 100 n/100 ml*Streptocoques Fécaux : *seuil max = 500u/100 ml*

Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Lecci.

Année	2016	2017	2018	2019
Classement pour les 2 points de surveillance	<i>Excellent</i>	<i>Excellent</i>	<i>Excellent</i>	<i>Excellent</i>

Episode de pollution des 4 dernières années

Date	Type pollution	Origine pollution	Interdiction plage
Néant	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

Carte de la zone d'étude et Schéma de la zone de baignade



Inventaire des sources de pollution

Principales sources de pollution inventoriées	Risque et Impact	Type de pollution	Diagnostic	
			Distance de la zone de baignade	Durée de la pollution
<i>1 exutoire (vallon à sec)</i>	<i>Faible</i>	<i>Bactériologique</i>	<i>Nord de la plage</i>	<i>Court terme</i>
<i>STEP de Zonza Ste-Lucie</i>	<i>Faible</i>	<i>Bactériologique</i>	<i>7 km au nord (autre bassin versant)</i>	<i>Court terme</i>
<i>Fréquentation de la zone de baignade</i>	<i>Faible</i>	<i>Bactériologique/Macrodéchets</i>	<i>Sur la plage</i>	<i>Court terme / Chronique</i>
<i>Animaux domestiques</i>	<i>Faible</i>	<i>Bactériologique</i>	<i>Sur la plage</i>	<i>Court terme</i>

Plan d'action

Amélioration des connaissances sur les rejets d'eaux pluviales : lors d'intempéries, la réalisation d'analyses de la qualité de l'eau au niveau des exutoires, corrélée aux mesures effectuées sur l'eau de mer permettrait de préciser le risque de pollution et de définir un seuil de pluviométrie.

Sensibilisation des usagers fréquentant la plage : Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques et réaliser des campagnes de comptages sur la plage afin d'évaluer la fréquentation du site. Ces chiffres de fréquentation pourront également être corrélés aux résultats d'analyses de la qualité des eaux côtières.

Veiller au bon fonctionnement du système d'assainissement : Vérification du bon fonctionnement de la station et réalisation d'un bilan 24h sur la qualité du rejet.

Suivi de la qualité des eaux au niveau de la zone de mouillage : Un projet de création ZMEL est actuellement porté par la CAPA et un suivi de la qualité des eaux sera effectué par le gestionnaire de la ZMEL.

Gestion des déchets : un ramassage manuel de la plage est préconisé cohérent avec la stratégie de gestion de la plage mise en place dans le cadre de Natura 2000. Il est nécessaire de maintenir de la gestion des déchets en place.

Personne à contacter

Personnes à contacter en cas de pollution : La commune de Lecci prévoit également la mise en place d'un document permettant de contacter la Mairie pour toute sorte de pollution.

Au sein de la mairie les personnes en charge de la gestion de ces crises seront :

- Monsieur Le Maire GIANNI, joignable au 09 95 71 43 43 / 06 13 53 48 98 ;
- Monsieur Patrick MICHELANGELI, 1er adjoint, joignable au 06 12 01 47 12 ;
- Monsieur Jacques MARCHI, Adjoint, joignable au 06 85 83 91 09 ;
- Monsieur Frédéric BARLAM, Secrétaire Général, joignable au 06 15 23 11 58.
- Saisonnier Poste Nord : 06 03 06 30 77 / Poste Sud : 06 03 06 30 76.

Seuil d'alerte

Source de pollution à court terme :

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Episodes orange/pluvieux pouvant induire une turbidité importante	≈ 50 mm de pluie en 2 heures, peut induire une pollution déversée en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli Si le vallon au Nord est en eau, cela peut être un indicateur d'une grande quantité de pluie.	- Prévisions météorologiques - Mairie d'Appietto	- Fermeture temporaire du site de baignade puis réouverture - Analyses de la qualité des eaux de baignade	Météo France : 04 95 23 76 70 Mairie de Lecci : 04 95 71 43 43 Patrick Michelangeli : 06 12 01 47 12
Fréquentation anormalement élevée Rassemblement festif	≈ le débordement des poubelles peut induire une pollution en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli	Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en place	Mairie de Lecci : 04 95 71 43 43 Patrick Michelangeli : 06 12 01 47 12
Dysfonctionnement de la station d'épuration et départ en mer d'eaux pollués	Dysfonctionnement de la STEP	- STEP Zonza-Ste Lucie	- Maintenance régulière des ouvrages d'assainissements - Suivi des résultats d'analyse - Fermeture de la plage si nécessaire	STEP Zonza-Ste Lucie : 04 95 21 40 88
Pollution par hydrocarbure provenant de la zone de mouillage ou par eaux grises	- Nappes d'hydrocarbures - Nappes d'eaux grises	- Communes - Maitres-nageurs	- Fermeture temporaires de la zone de baignade le temps que la pollution se disperse	Mairie de Lecci : 04 95 71 43 43 Patrick Michelangeli : 06 12 01 47 12

Source de pollution chronique

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Hydrocarbures	Présence de galettes de mazout	Communes	Réalisations d'analyses bactériologiques dans le plan d'eau	Mairie de Lecci : 04 95 71 43 43 Patrick Michelangeli : 06 12 01 47 12
Macro déchets	Présences de macrodéchets	Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en places	Mairie de Lecci : 04 95 71 43 43 Patrick Michelangeli : 06 12 01 47 12